

Procédure Passpro

Délégation régionale académique à l'information et l'orientation – Site Créteil

Affaire suivie par : Pôle Prébac

Tél : 01 57 02 68 10

Mél : ce.draio-prebac@ac-creteil.fr

Texte adressé à

Mesdames et messieurs les chefs d'établissement

Mesdames et messieurs les directeurs de CIO,

s/c de

Mesdames et monsieur les inspecteurs d'académie, directeurs académiques des services de l'éducation nationale de la Seine-et-Marne, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne

Mesdames les IEN-IO

Annexes :

- *Fiche Passpro*
 - *Domaines et formations*
 - *Dossier de candidature*
 - *Guide d'aide à l'entretien*
 - *Catalogue des formations (fichier excel)*
-

Vous trouverez en pièces jointes les documents précisant la procédure Passpro 2026. Ils sont également disponibles sur le site de la DRAIO- Site Créteil : <https://orientation.ac-creteil.fr/vademecum-fiches-techniques/#Passpro>

Les modalités d'organisation des entretiens ont été définies par les établissements d'accueil (individuel/collectif) qui veilleront à convoquer l'ensemble des élèves inscrits dans les délais. Vous pouvez en trouver le détail dans le fichier Excel ci-joint.

Pour l'académie de Créteil, je vous rappelle que la procédure Passpro ne permet pas de bonifier un élève dans le cadre de la campagne Affelnet-Lycée. Néanmoins, il reste nécessaire et important que les établissements d'accueil continuent de renseigner leurs avis dans l'application afin que les élèves et leur famille puissent, avec les équipes éducatives de leur établissement d'origine, construire et sécuriser leur projet de formation post 3^e.

Concernant les formations indiquées « hors Passpro », les établissements concernés peuvent être sollicités pour connaître les modalités de présentation de leurs filières (JPO, mini-stages).

Pour les autres académies, nous vous invitons à vous renseigner sur les procédures spécifiques qu'elles appliquent.

Je vous remercie de bien vouloir diffuser largement ces informations à vos équipes, à vos élèves et à leurs familles afin de permettre le bon déroulement de cette procédure.

**Pour le recteur et par délégation,
La déléguée régionale académique à l'information et à l'orientation adjointe-site Créteil
Elisabeth Boyer**